



## Une île, une ville, un loisir, un plaisir !

*La réorganisation municipale, un beau risque !* Tel était le thème, cette année, à la Journée des partenaires du milieu des loisirs et des personnes handicapées, qui se tenait le 27 avril dernier dans le cadre du *Défi sportif*.

Le sujet ne pouvait être mieux choisi dans le contexte où, en janvier prochain, les 28 municipalités sises sur l'île de Montréal se fusionneront pour ne faire qu'une.

Plus de 90 participants provenant du réseau des loisirs pour les personnes handicapées et du secteur municipal de toute l'île de Montréal ont répondu positivement à l'invitation de la *Table de concertation de Montréal pour le loisir des personnes handicapées*. Sous forme du jeu interactif *RISK*, les partenaires, répartis au sein des quatre équipes (chacune d'elle représentant un type de déficience : sensoriel, physique, intellectuel ou psychique), ont pu présenter leurs préoccupations mais surtout leurs attentes face aux nouveaux en-



*L'équipe représentant la déficience psychique en pleine action !*

jeux que représente la réorganisation municipale sur le loisir pour les personnes handicapées.

La nouvelle ville regroupera 27 arrondissements. Qu'en sera-t-il des services de loisir destinés aux personnes handicapées ? L'offre de services en sera-t-elle affectée ? Si oui, de quelle manière ? Les personnes handi-

pées auront-elles un meilleur accès au loisir ? Il est déjà établi que des pouvoirs seront dévolus aux arrondissements, en matière de loisir notamment. Comment s'articuleront ces pouvoirs face à l'administration centrale ? Quelle sera la place du loisir pour les personnes handicapées dans la nouvelle ville ?

(Suite en page 2)

## Programme d'aide en loisir : date limite : 24 août

Le formulaire de demande d'assistance financière pour le Programme d'aide en loisir est maintenant disponible. Les organismes membres (OSBL) de AlterGo qui ont une mission de loisir reconnue sont invités à présenter des **projets novateurs favorisant la pratique d'activités de loisir** chez les personnes vivant avec une déficience.

Le programme vise principalement la clientèle de personnes handicapées qui **n'a pas ou peu accès** à des services de loisir. Dans les éléments qui retiendront l'attention du comité de sélection, chargé d'analyser les demandes reçues, soulignons les efforts qui seront déployés pour la **promotion** du loisir dans le cadre des projets.

*« La sensibilisation du public à l'importance du loisir pour les personnes handicapées demeure une préoccupation constante. En mettant en évidence le dynamisme des personnes handicapées, cela contribue à véhiculer une image positive de celles-ci et facilite leur intégration dans la communauté »,* de révéler **Monique Lefebvre**, directrice générale de AlterGo.

Autres aspects à considérer : les projets qui favorisent la **collaboration** et le **partenariat** avec d'autres organismes de la communauté. *« Nous voulons que les projets soient des outils de développement communautaire visant à favoriser les échanges entre les personnes handicapées, les organismes et la population en général »,* d'expliquer Monique.

L'an dernier, 8 des 24 projets soumis avaient reçu une subvention. Tout comme l'an dernier, les projets soumis cette année doivent nécessairement requérir une assistance financière entre **2 000 \$ et 3 000 \$**. Par contre, nouveauté de cette année, l'aide demandée ne doit pas dépasser **75 %** du montant total du projet. Le budget attribué à la région de l'île de Montréal est de 17 000 \$. La date limite pour présenter un projet est le **24 août 2001**. Notez que le formulaire est aussi disponible sur le site de AlterGo : [www.altergo.net](http://www.altergo.net)

Pour tout renseignement au sujet de ce programme, communiquer avec Guy Lemieux à AlterGo au 933-2739 poste 223 ou par courriel [[guy@altergo.net](mailto:guy@altergo.net)].

(Suite de la page 1)

Faut-il souhaiter une offre de services en loisir uniforme ? Y aura-t-il des balises communes pour chaque arrondissement ? Nous vous présentons un résumé des attentes qui ont été exprimées à cette occasion.

### Besoins de base des personnes handicapées :

- meilleur accès au loisir (accessibilité physique, matériel adapté, accès à l'information)
- plus grand choix d'activités de loisir à offrir aux personnes handicapées (surtout le jour)

### Aspects visant à favoriser un meilleur accès au loisir des personnes handicapées :

- meilleur service du transport adapté
- plus grande ouverture envers les personnes handicapées (notamment intellectuelles)
- accès à un meilleur service d'accompagnateurs

### Politique de reconnaissance du loisir :

- élargissement ou création d'une table de concertation pour le loisir des personnes handicapées qui va desservir l'ensemble de la nouvelle ville
- reconnaissance de cette table par les instances politiques municipales
- plus grande présence de représentants de la nouvelle ville au sein de la table
- mandataire politique pour représenter les personnes handicapées
- reconnaissance des priorités qui seront définies en matière de loisir pour les personnes handicapées
- représentation de AlterGo dans l'ensemble de l'île
- reconnaissance de AlterGo comme partenaire privilégié de la nouvelle ville avec des mandats clairs et un financement adéquat
- reconnaissance des droits et acquis
- transfert des ressources

### Rôle attendu pour chacun des arrondissements :

- mission claire qui lui ait propre (favoriser la spécificité de chacun)
- création de conditions renforçant le sentiment d'appartenance des usagers aux arrondissements
- enveloppe budgétaire protégée pour le loisir des personnes handicapées pour chacun des arrondissements

### Rôle attendu pour l'ensemble des arrondissements :

- poursuite de la reconnaissance du cadre de référence de la Ville de Montréal et

plan d'intervention en matière de loisir pour personnes handicapées pour l'ensemble des arrondissements

- vignette d'accompagnement en loisir reconnue dans l'ensemble du territoire
- partage des expertises d'un arrondissement à l'autre
- dédoublement de services à éviter (préserver les spécificités)
- accès aux mêmes services d'un arrondissement à l'autre
- développement d'outils de communication tels un site Internet et une ligne téléphonique
- incitation au branchement à Internet pour les organismes communautaires
- création d'un **seul** bottin de ressources communautaires
- bureau « Accès Montréal » dans tous les arrondissements
- plus grand accès aux médias substitutés
- tarification uniforme pour les loisirs

### Valeurs de base :

- notion d'égalité : s'assurer que les citoyens handicapés ont les mêmes droits et privilèges que les autres citoyens



Les participants ont pris leur rôle au sérieux. Après tout, les enjeux sont grands!

- notion de respect : prioriser les citoyens avant la structure

Cette rencontre du milieu du loisir pour les personnes handicapées de toute l'île de Montréal à quelques mois avant la fusion municipale a permis aux partenaires, d'échanger et d'exprimer leurs préoccupations et leurs attentes face aux nouveaux enjeux qui s'annoncent. Tout ça s'est déroulé sous le signe de l'humour, habilement mené par l'animateur **Pierre Morin**, surintendant au Service des sports, des loisirs et du développement social de la Ville de Montréal. Déjà, le nouveau slogan est trouvé : *une île, une ville, un loisir, un plaisir*. Il faudra s'assurer que les prochains élus en fassent aussi leur slogan.

## 20 ans au service du loisir des personnes handicapées !

À l'occasion de la Journée des partenaires, un vibrant hommage a été rendu à **Monique Lefebvre**, qui souligne cette année ses 20 ans de service au sein de AlterGo. Moment fort émouvant pour cette grande dame du loisir pour les personnes handicapées du Québec et pour la centaine de personnes présentes. Cette cérémonie n'aurait pas été fidèle à la fête s'il n'avait pas eu une touche humoristique. C'est ainsi que **Stéphanie Lavallée, Aline Ostrowski et Rudi Mailet** se sont transformés en « moniquettes » pour l'occasion et lui ont dédié une chanson hommage. BRAVO MONIQUE !



# Après 18 ans, le Défi sportif toujours en progression

Le Défi sportif 2001 étant maintenant derrière nous, que retenir de cette 18<sup>e</sup> édition ? Sur le plan sportif, on pense notamment à l'augmentation du nombre d'athlètes (plus de 1825), au développement du sport scolaire (qui est passé de deux à trois jours de compétition) et à la popularité grandissante de sports d'élite comme le vélo-tandem qui regroupait cette année plusieurs athlètes internationaux.

Au niveau des communications, le solide appui des médias qui ont couvert l'événement tout au long des cinq jours des compétitions a permis de projeter une image forte et dynamique des personnes handicapées en plus de se révéler un stimulant extraordinaire pour les athlètes, qui voient leurs performances reconnues.

Dans ce contexte, AlterGo, organisateur du Défi sportif, peut dire « mission accomplie », et tout le crédit revient aux athlètes, aux responsables des clubs et fédérations sportives, aux nombreux bénévoles et partenaires et à l'équipe de permanents qui y travaillent avec ferveur et dynamisme.

## Le sport, comme moyen d'intégration sociale

La mission première de AlterGo est de promouvoir l'intégration sociale des personnes handicapées. La tenue d'un événement comme le Défi sportif y contribue en favorisant une vie active par la pratique sportive des personnes handicapées. Le Défi sportif donne l'occasion aux athlètes d'accomplir un exploit et de se valoriser. Y participer est une source de motivation qui se reflète sur l'estime de soi, la condition physique et le bien-être de la personne en général.

C'est dans ce contexte que le ministre délégué au Tourisme, au Loisir et au Sport, **M. Richard Legendre**, reconnaissait les bienfaits du Défi sportif auprès des personnes handicapées en octroyant un montant annuel de 100 000 \$ pour les trois prochaines années (voir *Pivot Express* d'avril). L'apport gouvernemental allié à l'appui important du secteur privé permettront de développer davantage le concept « la relève qui côtoie l'élite », un concept unique qui reflète bien l'esprit du Défi sportif : favoriser la pratique sportive chez les personnes handicapées et l'émergence d'une élite.

Dans un premier temps, des bourses plus généreuses ont été octroyées aux athlètes d'élite de sports représentés aux Jeux paralympiques. « *Le recrutement sera plus facile à faire. Les athlètes d'élite offrent non seulement une performance de haut niveau et des compétitions relevées, ils sont aussi des modèles pour les plus jeunes. Cela ne peut qu'avoir un effet d'entraînement sur ceux-ci* », de dire **Jean Duranleau**, président de AlterGo.

Un autre aspect de l'appui du ministre est qu'il contribuera à accueillir un plus grand nombre d'écoliers handicapés en provenance des autres régions du Québec, un volet de développement qui tient à cœur le président. « *Cette année, nous avons consacré trois jours au sport scolaire et ce fut une grande réussite. AlterGo a toujours eu comme objectif de stimuler la pratique sportive chez les jeunes handicapés. Nous aurons maintenant les moyens de nos ambitions* », de préciser Jean Duranleau.



La photo nous montre un athlète de l'équipe de soccer de la polyvalente des Rives de Baie-Comeau.

## Un happening

La sensibilisation étant au cœur de la mission de AlterGo, le défi des prochaines années sera d'attirer un plus grand nombre de spectateurs. Malgré la solide couverture offerte par les médias, le public se fait toujours tirer l'oreille pour assister aux compétitions du Défi sportif. « *La sensibilisation permet une meilleure acceptation des personnes handicapées dans la société, donc une meilleure intégration sociale* », de dire Jean.

On le constate dans d'autres événements sportifs d'envergure, les compétitions ne suffisent plus à attirer le public, il faut créer un *happening*. Cette année, pour la première fois, de l'animation était à l'honneur au Défi sportif. « *L'animation a créé une atmosphère spéciale. C'était un premier pas à quelque chose qui est appelé à prendre de l'expansion dans les prochaines années. On veut que le Défi sportif devienne un rendez-vous familial où le plaisir et la fête sont de la partie !* », de conclure le président de AlterGo. Ne sommes-nous pas en loisir...

## Programme d'accompagnement en loisir

# L'attente persiste....

Le budget attribué au Programme d'accompagnement en loisir n'est toujours pas connu. Le nouveau ministre délégué au Tourisme, au Loisir et au Sport, **M. Richard Legendre**, étudiait toujours la possibilité d'augmenter le budget mais aucune décision n'avait été prise, bien que l'espoir d'un ajout de fonds additionnel subsistait toujours au moment de la rédaction de cet article...



| JUIN                       |                                                                                                                                      |
|----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>1<sup>er</sup> au 5</b> | Congrès canadien de la réadaptation et du travail à Montréal                                                                         |
| <b>1<sup>er</sup> au 7</b> | Semaine québécoise des personnes handicapées                                                                                         |
| <b>3</b>                   | Pique-nique familial organisé par le Regroupement pour la Trisomie 21                                                                |
| <b>1<sup>er</sup> au 7</b> | Activités artistiques diverses par le Service de réadaptation sociale du Centre Gabrielle-Major                                      |
| <b>5</b>                   | Ouverture officielle du Centre de documentation du Comité régional des associations en déficience intellectuelle (CRADI) et du ROPMM |
| <b>5</b>                   | Atelier-conférence sur les stratégies de communication, par l'Institut Raymond-Dewar                                                 |
| <b>7</b>                   | « 5 à 7 » du 25 <sup>e</sup> anniversaire de Corporation l'Espoir                                                                    |
| <b>7</b>                   | Portes ouvertes, au Mouvement des personnes d'abord                                                                                  |
| <b>7</b>                   | Portes ouvertes, au Centre d'arts Les Muses                                                                                          |
| <b>8</b>                   | Lancement du « Répertoire de vidéos : personnes handicapées » par l'OPHQ                                                             |
| <b>8,9 et 10</b>           | Rencontre d'évaluation du Défi sportif à St-Côme                                                                                     |
| <b>12</b>                  | Manifestation pour le transport adapté (Montréal)                                                                                    |
| <b>14 au 17</b>            | Forum de l'Alliance de vie active pour les Canadiens ayant un handicap à Niagara                                                     |
| <b>16</b>                  | Concours « Châteaux de sable 2001 » à Pointe-du-Lac en Mauricie                                                                      |

Le budget actuel pour l'île de Montréal est de 259 266 \$, comparativement à 279 848 \$ l'an dernier. Cette baisse est imputable au nombre de personnes ayant des incapacités qui, selon les chiffres du ministère, a baissé sur l'île de Montréal par rapport à d'autres régions du Québec.

Rappelons que le Comité des partenaires, qui regroupe des représentants d'organismes provinciaux du milieu du loisir et des personnes handicapées, travaille depuis trois ans à faire augmenter les crédits au budget consacré au Programme d'accompagnement en loisir. L'an dernier, le ministre **Gilles Baril** avait consenti à une augmentation de 300 000 \$ pour l'ensemble du Québec. En dépit de cette hausse, l'aide financière accordée a répondu à 31,3 % des besoins exprimés par les personnes handicapées, donnant l'équivalent de 29,5 heures d'accompagnement, soit moins qu'une semaine en camp de jour.

C'est ainsi que le 3 décembre dernier, dans le cadre de la Journée internationale des personnes handicapées, une action concertée sans précédent, coordonnée par les associations régionales et leurs partenaires, a été réalisée à la grandeur du Québec. Des centaines de lettres ont été acheminées aux députés provinciaux pour les sensibiliser aux besoins grandissants des personnes handicapées qui ont besoin d'accompagnement pour pratiquer des activités de loisir et à l'urgence d'injecter des fonds nouveaux dans le programme. Cet appel a-t-il été entendu ? Nous en saurons davantage le 7 juin alors que le ministre Legendre tiendra une conférence de presse. À suivre...

## NOUVELLES BRÈVES

### Appel à la mobilisation !

Une manifestation se tiendra le **mardi 12 juin**, de 12 h 00 à 14 h 00, au Ministère des Transports (Tour de la Bourse, rue Gauvin) pour dénoncer la situation qui prévaut actuellement à Montréal au sujet du **transport adapté** dont le service continue d'être inadéquat malgré les nombreuses représentations des usagers à cet égard. Les usagers du transport adapté et leurs alliés sont donc invités à venir exprimer leur indignation et faire valoir leurs exigences en matière de services au bureau du ministre des Transports, M. Guy Chevrette. Cette manifestation est organisée par les membres de la Table de concertation sur le transport. Pour renseignements, on communique avec M. Roland Bélanger, de l'ALPHA, au 352-6242.

## PIVOT EXPRESS

Le *Pivot Express* est offert gratuitement à tous les membres. AlterGo regroupe 90 organismes de loisir de personnes handicapées sur le territoire de l'île de Montréal. Elle dessert toutes les personnes handicapées, de tous les âges et sa mission est de promouvoir l'intégration sociale des personnes handicapées et leur plein accès au loisir. AlterGo organise aussi le *Défi sportif des athlètes handicapés*, qui aura lieu du 24 au 28 avril 2002.

Ses bureaux sont situés au : 525, rue Dominion, bur. 340  
Montréal (Québec) H3J 2B4  
Téléphone: (514) 933-2739 (ATS)  
Télécopieur: (514) 933-9384

Courriel : guy@altergo.net  
Site Web : www.altergo.net  
Coordonnateur du bulletin : Guy Lemieux (poste 223)  
Ont collaboré à ce numéro : Carole Gaudreau et Monique Lefebvre  
Photos : Défi sportif  
Mise en page : Composition Fleur de Lysée

